

BATIMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (LE)

Titre(s): BATIMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (LE) / RIGOTTI F

Auteur(s): RIGOTTI F

Editeur, producteur: ANGERS : 1999

Description matérielle: 43 .

Collection: Mémoire DT54 de stage en entreprise

Appartient à la collection: Mémoire DT54 de stage en entreprise

Résumé ou extrait: le concept de développement durable a été défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs. Il s'agit d'un enjeu déterminant pour le futur de la planète, pour notre modèle de société et, à un niveau plus modeste, pour les professions de la construction. Le développement durable suppose la prise en compte des modes de construction, des modes d'exploitation (on rejoint ici le coût global), des relations à l'environnement (analyse du cycle de vie, qualité environnementale) et des modes de démolition. A l'heure actuelle la durabilité n'est pas encore admise sur les marchés. Le passage de la phase théorique et expérimentale à la phase opérationnelle est conditionné par l'existence de moteurs capables de mobiliser toutes les énergies du pays. Cette dynamique s'articule autour de trois pôles étroitement imbriqués : l'offre, la demande et les pouvoirs publics.

Sujet(s): environnement

CONSTRUCTION

DEVELOPPEMENT